



MAIRIE DE FRONTON
31620
Tél. : 05 62.79.92.10
accueil@mairie-fronton.fr

DEMANDE DE PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE -2024-2025 (ECRIRE EN LETTRES CAPITALES)

L'ENFANT	
Nom - Prénom	
Date de Naissance	/ / * Fille ou Garçon
Domicile	31620 FRONTON
Transport scolaire (entourer)	OUI - NON (faire la demande en juin sur : Lio La Region.fr)

LES PARENTS			
Nom – Prénom de la mère			
Adresse de la mère			
Coordonnées TEL et MAIL	/ / / / mail : @		
Nom – Prénom du père			
Adresse du père			
Coordonnées TEL et MAIL	/ / / / mail : @		
FRERES ET SOEURS			
Nom	Prénom	Date de Naissance	Etablissement scolaire

DEMANDE D'INSCRIPTION (cadre à compléter par les parents)			
Ecole et Classe fréquentées au moment de la demande			
Enfant reconnu MDPH (entourer)	OUI - NON		
Demande d'inscription (cocher)	Ecole Maternelle		Ecole Elémentaire
Date : / /	Signature des parents :		

Cadre réservé à l'administration :

REPONSE DE LA COMMUNE				
Affectation immédiate	Ecole Elémentaire Marianne	Ecole Maternelle Garrigues	Ecole Maternelle Balochan	Ecole Elémentaire J. de la Fontaine
Affectation différée	Pour le confort des enfants, et sur demande de l'Académie, il est nécessaire d'équilibrer les effectifs des deux écoles maternelles et élémentaires. L'affectation de votre enfant vous sera communiquée, par courrier, par la Mairie la dernière quinzaine de juin. Vous devrez alors vous présenter rapidement à l'école pour finaliser l'inscription.			
Date :	Signature :			

Pièces à fournir + portail famille



Pièces à fournir Obligatoirement pour la pré-demande scolaire : (tout dossier incomplet ne sera pas accepté)

- La copie du livret de famille à défaut, la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Une pièce d'identité établissant la qualité du responsable légal (pièce d'identité, passeport...) et le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement de divorce ou de séparation)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois :
 - Facture Energie (eau, gaz, électricité)
 - Quittance de loyer
 - Acte notarié d'achat
 - Assurance d'habitation
- Le certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé dans un autre établissement.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES pour le service périscolaire 2024-25

SITUATION FAMILIALE :

- | | | |
|--|--------------------------------------|---|
| ☐ mariés/pacsés | ☐ concubinage | ☐ célibataire |
| ☐ divorcé(e) | ☐ séparé(e) | ☐ garde alternée |

En cas de garde alternée : Fournir le jugement qui fixe les modalités de garde de l'enfant. ET/OU un planning de garde attesté et signé par les deux responsables. Si vous le souhaitez prenez RDV en mairie avec notre service pour ouvrir deux comptes séparés sur le portail famille.

PROFESSION :

- MERE : _____ lieu de l'employeur : _____
- PERE : _____ lieu de l'employeur : _____

REGIME ALLOCATAIRE :

- ☐ CAF 31 N° d'Allocataire CAF 31 : _____
- ☐ MSA fournir obligatoirement l'attestation

☐ En l'absence de compte **CAF 31 seulement**, je fournis le dernier avis d'imposition et l'attestation des prestations familiales afin de bénéficier de la tarification basée sur le quotient familial.

☐ Je ne souhaite pas communiquer ces éléments, **je prends note que le tarif le plus haut me sera appliqué.**

REGIME DE VOTRE ENFANT :

- **Repas classique :** ☐ **Repas sans Viande** ☐
- Panier repas dans le cadre d'un **PAI** (projet d'accueil individualisé) ? ☐ oui ☐ non